Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 13 (1967)

Heft: 7

Rubrik: Revue de presse...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CANTON DE BERNE

67e *FETE FEDERALE DE GYMNASTIQUE : PRES DE* 80.000 *VISITEURS*

Selon les premières estimations, ce sont près de 80.000 *personnes qui ont assisté aux six journées de la* 67e *Fête fédérale de gymnastique de Berne, les* 17 *et* 18 *et du* 22 *au* 25 *juin. C'est au cours de cette importante manifestation sportive suisse que Werner Duttweiler, de Liestal, établit un nouveau record de décathlon olympique, alors que les deux autres couronnes individuels étaient Peter Jutzeler, de Naefels, pour les nationaux, et Meinrad Berchtold, de Wettingen, pour l'artistique. Quant aux trois meilleures sections, elles sont toutes tessinoises : il s'agit d'Ascona, de Lugano et de Bellinzone.*

Les exercices d'ensemble et la remise des couronnes marquèrent la fin de cette fête de gymnastique, favorisée par un temps splendide, et par un déroulement parfait. La police n'est que rarement intervenue, les pompiers pas du tout, et l'on n'a eu à déplorer qu'un décès, dû à la chaleur.

M. Roger Bonvin, président de la Confédération, a prononcé, lors de la manifestation finale, une allocution, dans laquelle il a relevé la valeur humaine de la gymnastique, alors que M. Paul Duebi, président du comité d'organisation, remerciait tous ceux et toutes celles qui ont contribué au succès de la fête. Quant à M. Willi Vetterli, président central de la Société fédérale de gymnastique, il a insisté sur la volonté de la S.F.G. de poursuivre ses efforts de renouvellement et d'adaptation aux exigences modernes, avant de souhaiter à tous et à toutes un bon retour dans leurs foyers.

39 MISSIONNAIRES SUISSES EXPULSES DE GUINEE

Selon des indications fournies par le conseil missionnaire catholique suisse (C.M.C.S.), quelque 150 missionnaires, dont 39 ressortissants suisses, ont été expulsés récemment de Guinée. L'expulsion des religieux, religieuses et auxiliaires laïques du pays est motivée, par le gouvernement de Guinée, par le fait que l'on y désire une africanisation du clergé. Rappelons que des mesures semblables avaient été prises par les autorités du Soudan, contre des missionnaires suisses il y a quatre ans

CANTON DE GENEVE

GENEVE : CONGRES DES VALDOTAINS DE SUISSE

Le deuxième congrès des Valdotains de Suisse s'est déroulé à Genève.

Une résolution, adoptée à cette occasion, déclare, notamment, que « L'octroi du permis d'établissement par la Suisse à tous les Italiens et par conséquent aux Valdotains après cinq ans de résidence, faciliterait sans aucun doute leur assimilation, étant donné qu'il s'agit notamment d'un apport de travailleurs reconnu nécessaire à l'économie suisse tout entière ».

Les Valdotains de Suisse souhaitent, d'autre part, que les liaisons routières entre la vallée d'Aoste, la Savoie, l'Ain, Genève et la Suisse romande tout entière soient mieux coordonnées. Ils attirent, enfin, « l'attention des autorités compétentes sur le fait que les habitants de la vallée d'Aoste ne peuvent capter les émissions de la télévision suisse et forment le vœu qu'un relais soit installé dans la région du grand Combin ».

GRANDES HEURES DE L'AMITIE FRANCO-SUISSE

Au château de Coppet, s'est ouverte l'exposition des grandes heures de l'amitié franco-suisse, placée sous l'égide du comte et de la comtesse d'Andlau, propriétaires du château, de la Fondation pro Helvetia, du musée des Suisses au service étranger, qui se trouve à Coppet. Cette exposition a été présentée à Paris au palais de Rohan dès la fin de mai, et a obtenu un vif succès par la richesse des objets exposés : bijoux, parchemins, tableaux, objets divers, souvenirs. Elle était due à l'initiative de MM. J. R. Bory, conservateur des musées de Coppet, et Jean-Pierre Babelon, conservateur aux archives nationales de France.

Une grande partie de précieux objets exposés à Paris ont été dirigés sur Coppet sur un camion arrivé le 6 juillet. Les 300 caisses ont été déchargées et leur contenu aménagé dans l'ancien pressoir restauré et dans diverses salles du château. Un nombreux public a admiré les précieux souvenirs du passé, des longues relations militaires et amicales entre la France et la Suisse, souvenirs de Marignan, des guerres de Bourgogne, des Traités d'alliance entre les deux pays, gravures, tapisseries, médailles, coupes, etc.

L'exposition a été présentée par M. J. R. Bory et sera ouverte durant tout l'été.

CANTON DE VAUD

PRIX LITTERAIRES INTERNATIONAUX CHARLES VEILLON POUR UN ROMAN DE LANGUES FRANÇAISE, ITALIENNE ET ALLEMANDE

Le concours littéraire aux prix internationaux Charles Veillon 1967 *(décerné en* 1968*), dotés de* 5.000 *francs suisses chacun, est ouvert depuis juin* 1967. *Les auteurs, de quelque nationalité qu'ils*

soient, peuvent présenter un ou deux romans en langues française, italienne ou allemande, et demander les conditions de participation ou toutes indications utiles au :

Prix Charles Veillon, avenue d'Ouchy 29c, 1002 Lausanne (Suisse).

Important : *Nous nous permettons de vous rappeler l'échéance du 28 février 1968, date limite d'inscription et de participation (voir art. nº 5 du règlement inclus). Le jury de langue française est présidé par M. André Chamson, de l'Académie française. Le jury de langue italienne par M. le professeur Reto Roedel et le jury de langue allemande par M. le professeur dr. Max Wehrli.*

LA 3e BIENNALE INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE

La 3e Biennale internationale de la Tapisserie, organisée par le Centre international de la tapisserie ancienne et moderne, s'est ouverte, au palais de Rumine, en présence de nombreuses personnalités et d'un groupe de critiques d'art, de journalistes, venus surtout de l'étranger. Elle groupe dans les salles du musée cantonal des Beaux-Arts, 85 œuvres envoyées par 24 pays, tapisseries de haute et de basse lisse, tapisseries nouées, ou faites de morceaux de tissus. Beaucoup de ces œuvres accusent la tendance d'une tapisserie à relief, ce qui leur donne beaucoup de vie. Le jury qui les a choisies se plaît à louer l'intérêt, la variété, l'originalité de ces œuvres, où les envois de l'Est de l'Europe se font spécialement remarquer par leur originalité, leur pouvoir évocateur, leur densité.

La cérémonie d'inauguration s'est faite dans l'aura en présence de très nombreux invités. Les allocutions de MM. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, président du comité exécutif du centre international de la tapisserie, M. H. Ravussi, président du Conseil d'Etat, R. Berger, directeur-conservateur du musée cantonal des Beaux-Arts, ont fait ressortir l'importance artistique de cette biennale, qui jouit dans le monde d'une réputation solidement établie, qui intéresse des cercles toujours plus nombreux et exerce une influence certaine sur l'art de la tapisserie, dont on ne peut que suivre avec admiration l'évolution rapide et intéressante, cette fresque mobile, selon un mot de Jean Lurcat, joue un rôle toujours plus significatif dans l'art moderne, dans la décoration moderne.

L'exposition de 1967 contient la dixième tapisserie du « Chant du monde » de J. Lurcat, qui a été exposée à Lausanne l'an passé. Cette œuvre est intitulée « Ornements sacrés », on a tenu ainsi à rendre hommage au rénovateur de la tapisserie moderne, au fondateur du Centre international de la tapisserie ancienne et moderne.

LA SUISSE PRODUIT DU BLANC MAIS BOIT DU ROUGE : POSSIBILITES ET LIMITES D'UNE RECONVERSION DU VIGNOBLE

80 % du vin produit en Suisse est du blanc, alors que 80 % du vin consommé est du rouge. Ces proportions contradictoires expliquent certaines difficultés d'écoulement de notre vignoble et posent le problème d'une reconversion.

La Suisse, heureusement, bénéficie déjà d'une tradition dans la production de quelques vins rouges de qualité : Dôle du Valais, Merlot du Tessin, Pinot noir des Lacs de Neuchâtel et de Zurich, mais un encépagement rouge plus vaste s'impose pour mieux répondre à la demande de la consommation et atténuer le déséquilibre actuel.

Sa réalisation est en bonne voie, particulièrement dans le canton de Vaud, dont le vignoble compte maintenant plus de 300 hectares plantés en rouges. La production vaudoise de vin rouge a presque doublé depuis 1960 et, dans cinq ou six ans, elle atteindra près de 30 % de la vendange totale du canton.

Les vignerons vaudois cultivent deux cépages nobles : le Pinot noir (Bourgogne) et le Gamay (Beaujolais), qui ont l'avantage de fournir d'excellents vins dans des régions où le cépage blanc traditionnel (Chasselas) ne donne pas toujours satisfaction. Soumis à des exigences qualitatives très sévères, le vin rouge vaudois — appelé « Salvagnin » — a trouvé d'emblée un marché très favorable. A prix égaux, il supporte fort bien la comparaison avec la plupart des rouges français auxquels le consommateur suisse est habitué.

Cette haute qualité est la condition « sine qua non » du succès d'une reconversion partielle du vignoble suisse. Il est évident que, dans l'intégration économique de l'Europe, la Suisse est incapable de soutenir la concurrence italienne, espagnole et française dans le domaine des vins rouges ordinaires. Il serait donc faux de sacrifier nos vins blancs secs de qualité (que les « papilles gustatives » helvétiques préfèrent aux vins blancs plus doux de l'étranger) au profit de vins rouges courants qui ne seraient jamais compétitifs avec les prix très bas de l'importation.

La seule solution pour les vignerons suisses est donc de produire des vins rouges de haute qualité, à la place si possible de vins blancs moyens dont l'écoulement est difficile. Dans le secteur des grands vins rouges, en effet, les prix suisses ne sont pas plus élevés que ceux de la concurrence française.

LE PRIX JEAN TSCHUMI

L'Union internationale des architectes a décerné pour la première fois le prix Jean Tschumi et l'a attribué à M. J. P. Vouga, chef du service de l'Urbanisme et des Bâtiments de l'Etat de Vaud. Ce prix a été remis à M. Vouga, le 7 juillet, à Prague, lors du congrès de l'Union.

Le prix Jean Tschumi distingue une œuvre ou une activité particulièrement méritoire dans le domaine de la critique architecturale de la formation des jeunes architectes ou de la collaboration internationale sur le plan professionnel.

Soucieux des problèmes posés à l'architecte par une société en rapide évolution idéologique, technologique et économique, M. Vouga a pris une part active aux « réunions internationales d'architectes » créées en 1932. Il a joué, dès 1945, un rôle important dans le travail qui a abouti, en 1948, à la création de l'Union internationale des architectes, il a été l'organisateur du premier congrès de l'Union, tenu à Lausanne sous la présidence de Jean Tschumi. Il a représenté à plusieurs reprises la profession d'architecte auprès de grandes organisations internationales. Il se consacre depuis de nombreuses années à la cause de l'Urbanisme en Suisse.

UNE INITIATIVE ORIGINALE DE LA LOTERIE ROMANDE

On sait qu'à fin 1967, la Loterie romande, fondée par les cinq cantons romands, aura versé plus de 55 millions aux œuvres d'utilité publique et de bienfaisance, témoignant ainsi de sa popularité, de sa vitalité et de son utilité. Rendre service, tel est son but. Le public l'a compris. C'est aussi la raison pour laquelle plutôt que de rééditer occasionnellement une plaquette, comme ce fut le cas pour son 25e anniversaire, la Loterie romande a pris une initiative originale qui reste dans la ligne de son activité. Elle a édité, en guise de cadeau à ses dépositaires, des plans de nos cinq capitales romandes. Ces plans, dits de circulation, outre la topographie générale des lieux, indiquent à l'automobiliste les parkings à disposition, les parcomètres, les zones bleues, les artères de transit, les sens obligatoires, etc., bon moyen de renseigner chacun et d'éviter des contraventions tout en permettant de respecter les règles de la circulation. Inutile de dire qu'aussitôt connus, ces plans modernes et complètement inédits ont remporté un tel succès que les polices des différentes capitales romandes ont demandé à en posséder un stock.

Ainsi, la Loterie romande démontre, une fois de plus, combien elle demeure active dans les domaines les plus variés et combien son désir de venir en aide se concrétise efficacement. Il va sans dire que pour rentrer dans ses frais et demeurer fidèle à sa mission, qui est de bienfaisance et d'utilité publique, l'institution se doit de mettre à la disposition du public cette utile réalisation. C'est la raison pour laquelle les plans des cinq capitales, édités sur papier résistant et solide et dont chaque couverture s'orne d'une jolie vignette, seront prochainement mis en vente à un prix modique.

Ainsi se démontre le fait que la Loterie romande, n'ayant cessé de servir l'intérêt bien compris des cinq cantons romands et de mériter l'appui généreux des acheteurs de billets, reste le point de rencontre idéal de la chance, de la bienfaisance et de l'utilité publique.

INAUGURATION DU MONUMENT GENERAL H. GUISAN

L'inauguration du monument général Henri Guisan à Ouchy a été une manifestation vibrante de reconnaissance et d'affection à laquelle a participé le pays tout entier.

Le monument placé sur son socle domine la place nouvellement baptisée Général-Guisan et a pour fond le vert de grands arbres. La tête regarde le lac. Coulé en bronze, il a une allure magnifique.

A côté de la famille, les invités se groupaient autour du monument qui avait derrière lui les drapeaux des compagnies et latéralement les drapeaux des 22 cantons.

Les autorités fédérales étaient représentées par MM. Celio, chef du Département militaire fédéral, Chaudet, Kobelt, Petitpierre, Streuli et Wahlen, anciens conseillers fédéraux, Germanier, conseiller national, membre du bureau, qui représentait le président du Conseil national, Rohner, président du Conseil des Etats, Panchaud, président du Tribunal fédéral. On notait en outre la présence des commandants de corps Gygli, Hirschy, Zublin, Studer, Hanslin, Dubois, membre de la Commission de défense nationale, ainsi que les anciens commandants de corps Annasohn, Frei, Frick, de Montmoullin et Nager. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud incorporé et les délégués des cantons confédérés assistaient aussi à la manifestation, ainsi que les représentants des autorités religieuses, protestantes et catholiques, les représentants du corps consulaire, les syndics d'Avenches et de Mézières, l'ambassadeur Valloton et de nombreux officiers supérieurs.

M. Pierre Oguey, ancien conseiller d'Etat vaudois, président « ad interim » de l'association général Henri Guisan, a remis le monument à la Ville de Lausanne. Il a notamment souligné que l'œuvre ainsi réalisée était déjà par son histoire un exemple d'union de nos trois grandes régions linguistiques : l'initiative en est partie de Suisse romande où se fit le long travail d'appel aux souscripteurs et d'organisation des concours, la statue a été conçue par un artiste de Suisse alémanique et sa forme définitive en bronze lui fut donnée sous le ciel du Tessin.

Puis, M. G. A. Chevallaz, syndic de Lausanne, conseiller national a remercié pour le précieux dépôt remis à la Ville de Lausanne et a souligné qu'elle en prendrait le plus grand soin. La signification de ce monument, a relevé M. Chevallaz, dépasse la personne du général. C'est un hommage à l'armée et à sa vigilance durant les années de crise. C'est l'expression de la reconnaissance des Suisses d'aujourd'hui au peuple entier des années de guerre, qui a su sauvegarder la sécurité du pays et sa liberté.

Parlant au nom des autorités cantonales, M. M. H. Ravussin, président du Conseil d'Etat vaudois, a souhaité la bienvenue à tous, qui avaient tenu à venir rendre hommage à celui qui sut incarner les solides qualités suisses et maintenir à des moments particulièrement critiques un moral et un esprit de défense. Parallèlement à la défense militaire, a en effet déclaré M. Ravussin, le génie du général a été de comprendre, puis de vouloir régénérer notre potentiel de résistance monnaie. Nul ne saurait prétendre qu'il ne faille un jour défendre notre indépendance l'arme en mains. Ce qui est par contre certain, c'est que nous connaîtrons encore maintes difficultés et nous ne savons si nous serons toujours aptes à les surmonter. Dans ces moments-là, cette statue nous rappellera que par une ferme détermination et le don complet de soi, il est possible de vaincre.

Le chef du département militaire fédéral, M. Celio, prit ensuite la parole (cf. feuilles 6 et 7), et s'exprima dans les trois langues officielles.

La cérémonie a pris fin par un défilé militaire sous la conduite du colonel-brigadier Michel et qui groupait de nombreuses écoles de recrues qui garderont ainsi le souvenir de cette cérémonie. 3.000 jeunes gens ont participé à ce défilé, qui réunissait les différentes armes, et qui comprenait des unités de toute la troupe, y compris des chars blindés, et, dans le ciel, des avions.

La foule était énorme, près de 40.000 personnes, qui a admiré les armes nouvelles dont est dotée notre armée.

Ce défilé a été également suivi par des délégations des associations d'anciens mobilisés 14-18 et 39-45.

Après le défilé, tous les hôtes officiels ont été reçus par la Ville de Lausanne et le canton, tandis que le public défilait devant le monument exécuté par le sculpteur Baenninger.

Le monument a été édifié grâce à la générosité du peuple suisse qui a donné un million cent mille francs. Le solde servira à une fondation Général-Guisan et probablement à la fondation déjà existante qui est consacrée à une meilleure compréhension entre Suisses allemands et Suisses romands.

Au cimetière de Pully, deux couronnes avaient été déposées sur la tombe du général H. Guisan.

LE DISCOURS DE M. NELLO CELIO

« Nos pensées vont en ce jour à un homme qui a largement marqué de son influence les destinées de notre pays dans une époque périlleuse. » C'est en ces termes que s'est exprimé lors de l'inauguration du monument du général Guisan le conseiller fédéral Nello Celio, chef du Département militaire, qui a poursuivi : « Notre peuple lui voue un profond sentiment de reconnaissance et de vénération. »

Ayant montré à quel point ses dons innés ont rayonné au-delà de la sphère de ses activités militaires, à quel point aussi il a incarné la protection contre les vicissitudes de la guerre, la fierté de tenir face au danger, ayant évoqué le rutli et le réduit national, M. Celio a déclaré : « Ce monument ne concrétise pas uniquement le souvenir du général Henri Guisan, mais également celui d'une période significative de notre histoire, symbolisée par la personne du général. En sa qualité de représentant de cette époque, le général avait l'appui de toute la nation, laquelle était disposée à suivre sa consigne et à supporter le fardeau des années de guerre. Je cite tout d'abord l'armée, qui a été mise à rudes épreuves en se tenant, pendant six ans, constamment prête à intervenir. Je pense cependant aussi à tous ceux qui restèrent au foyer, notamment aux femmes, qui acceptèrent tout au long des années de guerre une lourde tâche qu'elles accomplirent avec un grand mérite. Songeons enfin à l'économie de guerre qui, grâce à une activité infatigable a fourni à notre pays du travail et du pain en dépit des difficultés de tout genre. A sa place, chacun a donné le meilleur de soi et a contribué à la réussite générale. En ce jour, nos pensées pour le général Guisan peuvent être par conséquent liées aussi au souvenir de la volonté de tenir de tout un peuple.

« Une épreuve future, veuille le destin nous l'épargner, pourrait exiger de nous tous des sacrifices bien plus grands encore que ceux qui nous ont été imposés par le service actif de 1939 à 1945.

« La guerre moderne dépasserait de loin le simple champ militaire. Elle toucherait d'une manière plus importante que précédemment toutes les sphères vitales de notre activité nationale. Il n'existerait plus de différence entre le front et les arrières, l'armée et le peuple formeraient une communauté, encore inconnue jusqu'ici, dont dépendra leur destin et au sein de laquelle chaque membre se devra de collaborer à la défense du pays.

« Nous sommes aujourd'hui sur le point de passer de la défense nationale purement militaire à l'organisation d'une défense globale. A ce jour, les premiers pas ont été faits dans cette préparation, à laquelle nous devrons consacrer toutes nos forces au cours des prochaines années. La devise assurément la plus significative pour l'avenir, nous a été donnée par le général Guisan sous forme de testament ayant pour nous un caractère impératif : une union étroite entre le peuple et la défense et la communion entre l'armée et les foyers.

« Nous ne devons pas nous écarter de la voie que le général Guisan nous a tracée. Notre but suprême doit consister à entretenir l'unité et l'harmonie au sein de notre peuple, grâce auxquelles il nous sera possible de marcher de l'avant. »

LA FETE FEDERALE DE CHANT

Près de 4.000 chanteurs ont participé, à Lucerne, à la cérémonie officielle de la fête fédérale de chant, sous la présidence de M. Paul Pflugshaupt.

Le conseiller d'Etat Kurzmeyer, président du comité d'organisation lucernois, a salué la présence de nombreuses délégations étrangères, venues notamment des Etats-Unis, d'Allemagne et d'Autriche.

Puis M. Roger Bonvin, président de la Confédération, s'est exprimé en français et en allemand. « Le chant, a-t-il dit, est un excellent moyen de mettre en pratique la compréhension entre les peuples. La Suisse n'est pas un bloc, elle est « un peuple de peuples », avec toutes les nuances possibles dans les mentalités.

CANTON DU VALAIS

70 ANS DANS UN COUVENT

Une religieuse valaisanne détient un record peu commun : celui d'avoir passé jusqu'à ce jour 70 ans de sa vie au couvent. Il s'agit de sœur Stéphanie Possa, originaire de Tourtemagne.

En 1897, à l'âge de 14 ans, la jeune valaisanne entrait au couvent de Versailles en France. Après y avoir séjourné trois ans comme volontaire, elle y fit son noviciat, y prit l'habit et prononça en 1907 ses vœux dans la congrégation des religieuses de « Notre-Dame du Cénacle ».

Sœur Stéphanie se trouve actuellement dans une maison de Genève où elle continue à suivre avec une régularité exemplaire les divers exercices de la vie conventuelle.

LE CONSEIL FEDERAL A GRIMENTZ

C'est sous la pluie que le Conseil fédéral est arrivé en début de soirée au village anniviard de Grimentz, au-dessus de Sierre. C'est là que s'achevait sa première journée d'excursion en terre valaisanne.

Toutes les autorités locales entourant le président de la commune, M. Rouvinez, étaient là pour recevoir les hôtes fédéraux. Une réception eut lieu tout d'abord à la cave bourgeoisiale. Les fifres et tambours de la vallée offrirent quelques-unes de leurs meilleures productions. Des centaines de personnes parmi lesquels de nombreux hôtes étrangers aussi enthousiastes que les Valaisans saluèrent l'arrivée de M. Bonvin et de ses collègues.

Le Conseil fédéral partagea le repas du soir dans un hôtel de la station, y passa la nuit avant de poursuivre son périple en terre romande du canton.

Trois hélicoptères de l'armée ont emporté les conseillers fédéraux en excursion de deux jours en Valais. Le lendemain, à 6 heures du matin, déjà les premiers conseillers fédéraux se sont levés.

Divers cadeaux leur furent remis à l'occasion de leur passage dans la station, notamment des bouteilles du fameux vin des glaciers, des paniers de fraises, ainsi qu'une channe en bois remplie de rhododendrons. Les autorités locales ont accompagné le Conseil fédéral vers les hélicoptères qui les ont emportées vers les barrages de Moiry, Dixence et Mauvoisin.

VALAIS : L'ORDRE DU SAINT-SEPULCRE SIEGE A SION

A Sion s'est tenue dans l'historique maison supersaxo la réunion capitulaire de la lieutenance suisse de l'ordre du Saint-Sépulcre.

La partie administrative a été précédée d'une procession de tous les chevaliers capés de blanc et portant sur leur poitrine la grande croix rouge, procession qui s'acheva en l'église Saint-Théodule où Mgr Adam, évêque de Sion, célébra la messe.

Les « Dames de l'ordre » portaient pour leur part une cape de soie noire marquée de la même croix de Jérusalem.

La veille, en la collégiale de Valère, Mgr Haller, de Saint-Maurice, évêque titulaire de Bethléem procédait en présence de tous les chevaliers et de plusieurs autorités dont M. Marcel Gross, président du gouvernement à l'investiture de nouveaux membres.

Tobler

CAFÉS

VERNETTE & PRADER

(LANGWIES. GRISONS)

GROS et siège social

12-14, rue Raymond-Losserand, PARIS-14e

CAFÉS - THÉS - CHOCOLATS

PRODUITS ÉTRANGERS - ÉPICES

Salon de vente au détail :

115-117, avenue du Maine - Paris-14e

Tél. 783-04-47 - 734-86-33 ● Autobus 28 et 58

Crédit à l'habitat
Prêts hypothécaires

OMNIUM DE CRÉDIT

6, rue de l'Eglise
77 - BRIE-COMTE-ROBERT
Téléphone : 110

Pour vos Réunions... Conférences... Expositions...
Pour vos Repas d'Affaires... ou Fêtes de Famille

★

adressez-vous en toute confiance au

GRAND HOTEL & RESTAURANT DU PAVILLON

DIRECTION SUISSE
36-38, rue de l'Echiquier, PARIS-Xe
(Boulevard et métro Bonne-Nouvelle)
PRO. 17-15

★

Salons particuliers et salles de banquets
de 10 à 200 couverts, à partir de 25. —
Vins, cafés, taxes et service compris.
Devis sur demande.

COMPLEXE ANTIRIDES

DIADERMINE - S

empêche la formation
des rides
arrête leur évolution

BONETTI Frères - BELLINZONA-Suisse - MALAKOFF-Seine

cette usine de BIENNE SUISSE

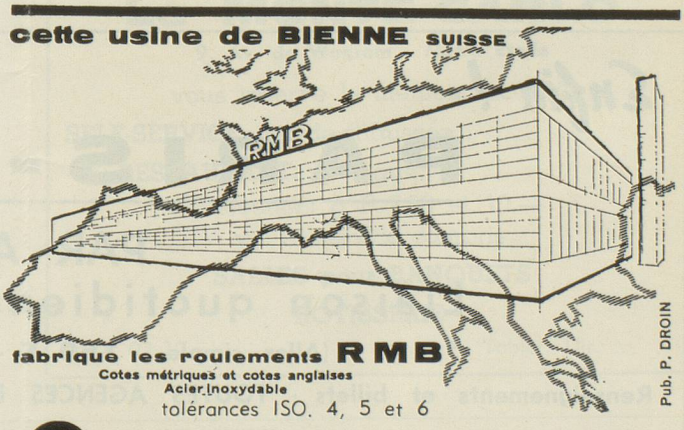

fabrique les roulements RMB
Cotes métriques et cotes anglaises
Acier inoxydable
tolérances ISO. 4, 5 et 6

Pub. P. DROIN

RMB ROULEMENTS MINIATURES S.A. BIENNE SUISSE

Représentant William BAEHNI, 147, rue Armand-Silvestre, COURBEVOIE, Seine. Def. 46.54.

DES JEUNES SUISSES VONT PASSER LEURS VACANCES DANS DES FAMILLES ETRANGERES

Comme chaque année, l'organisation, « Experiment in international living in Switzerland », patronnée par l'U.N.E.S.C.O., a mis au point une série de séjours à l'étranger, destinés à des jeunes Suisses, qui se familiariseront ainsi avec la culture et les coutumes des autres pays.

Un premier contingent s'est envolé de Bâle pour le Mexique, les Etats-Unis et le Japon. Ses membres passeront notamment par Vienne et Moscou, avant de traverser la Sibérie pour gagner le Japon : leur voyage durera une semaine, et leur séjour au Japon, près de Tokyo, plusieurs semaines.

ALMANACHS PESTALOZZI 1968

Commande n° .....
(laisser en blanc)
pour le Secrétariat des Suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26
3000 - Berne

M. .....
(en caractères d'imprimerie)
désire recevoir :

Nombre d'exemplaires :

..... almanachs en français (une seule édition pour garçons et filles) .....F 4,50
..... almanachs en allemand pour garçons .....F 4,50
..... almanachs en allemand pour filles .....F 4,50
..... almanachs en italien .....F 2,20

Frais de port à la charge du destinataire.

Paiement : au Crédit Commercial de France, 103, av. des Champs-Elysées, Paris, 8e (C.C.P. Paris 1065).

Expédition :

*) Les almanachs doivent être expédiés **en France,** à l'adresse suivante (ne pas oublier le numéro postal)

.....
.....

*) Les almanachs peuvent être expédiés **en Suisse,** à l'adresse suivante (ne pas oublier le numéro postal)

.....
où un membre de notre colonie viendra les chercher.

*) **Biffer ce qui ne convient pas.**

Date : .....
.....
(signature)

(Le Messager Suisse de France).

Enfin !

PARIS - BERNE

PAR AVION

Liaison quotidienne par SWISSAIR

(Aller simple : **150 F** - Aller-retour : **285 F**)

Renseignements et billets : TOUTES AGENCES DE VOYAGE ET **SWISSAIR** - Tél. 742-91-89